



Articuler et échanger les savoirs

ou comment partager les expériences et méthodes entre opérateurs de développement

Communication au Séminaire du HCCI "Biens publics mondiaux et stratégies de développement", session "Comment rendre les savoirs accessibles" – HCCI, Sèvres, 3-5 septembre 2001

Sur la base d'un projet élaboré fin 1999, Interdev a pour objectif de construire un service d'information, mutualiste et décentralisé, fondé sur les nouvelles technologies de l'information. Il offre aux opérateurs de développement des références validées sur les innovations à la base. Sur différents champs thématiques, Interdev rassemble un réseau d'opérateurs, du Nord et du Sud, qui s'engagent à restituer et à mettre à disposition de tous une information opérationnelle, fondée sur leur pratique. Cette information est organisée en bases de données, accessibles à travers un site web, plate-forme d'échanges entre acteurs du développement.

1. Information opérationnelle et production de connaissances : un enjeu de l'information pour le développement

Il existe dans le domaine de l'information sur et pour le développement un besoin qui apparaît peu ou mal couvert : celui des opérateurs de développement, en particulier au Sud.

Le rôle des opérateurs privés et/ou non gouvernementaux au niveau local (Ong, bureaux d'études, organisations de producteurs, ...) dans les processus de développement s'est amplifié ces dernières années. Ces acteurs se sont multipliés et ils se professionnalisent progressivement. Les évolutions de l'aide (refinancement de la dette par dons, accords de Cotonou) laissent penser que leur intervention sera demain encore davantage sollicitée.

- Amenés à travailler sur des champs variés pour répondre aux demandes qui leur sont faites, ils manquent souvent de références concrètes. Pour réaliser leurs actions et développer leurs compétences, ils ont besoin d'une information fiable, adaptée à leurs contextes, sans pouvoir bénéficier du capital d'expérience et de documentation accessible aux opérateurs du nord.
- Inversement, pouvoir valoriser et faire reconnaître leur savoir-faire est pour eux un élément important de professionnalisation. Dans une phase de structuration de ce secteur professionnel, renforcer les capacités locales de capitalisation et de mise en circulation de connaissances utiles pour l'action est ainsi plus que jamais nécessaire.

Pour ne pas refaire ce qui a été expérimenté ailleurs, pour bénéficier de références validées (ou des constats d'échec), qui existent ailleurs, ces acteurs ont besoin d'accéder à et d'échanger une information opérationnelle.

L'information opérationnelle peut se définir comme une information validée par l'action, qui donne des indications d'ordre méthodologique, technique et économique, collectées à partir d'une expérimentation en réel.

En complément, il existe un besoin de confrontation et d'articulation des savoir-faire des praticiens de terrain et des connaissances techniques et scientifiques. Dans cette perspective, les stratégies d'information et de communication acquièrent une dimension nouvelle. Elles nécessitent l'articulation de différentes échelles : locale, régionale, internationale. Pour « faire entendre la voix du terrain » aux niveaux de la recherche, de la définition de politiques, renforcer un mouvement ascendant à partir des besoins tels qu'ils sont éprouvés au niveau local, permettre de relier l'expérience locale avec les connaissances globales dont la science est porteuse, la capacité des acteurs du développement à s'inscrire dans ces stratégies, à maîtriser leurs dispositifs d'information représente un défi important.

Les besoins sont donc là, mais ils sont mal couverts. L'information disponible dans les systèmes d'information existants relève pour l'essentiel des résultats de la recherche et ne répond pas suffisamment aux besoins des opérateurs de développement et des acteurs locaux. Plus particulièrement, en matière d'agriculture et de gestion des ressources naturelles, les solutions universelles n'existent pas. Les références produites doivent être systématiquement adaptées aux contextes locaux. En contre partie, les savoirs locaux participent mal à la construction du savoir global.

Les informations recherchées par les opérateurs de développement existent pourtant : elles résident justement dans leur expérience pratique et opérationnelle. Mais ils n'ont pas toujours les moyens ou l'envie de produire et rendre disponible leurs savoir-faire. Cela renvoie au besoin de créer des mécanismes pour encourager les opérateurs à documenter leurs pratiques et à les mettre en circulation.

La mise en œuvre d'Interdev cherche à répondre à ces différents enjeux, à mettre en rapport ces besoins et ces savoirs qui existent.

2. Ce qu'est Interdev

L'idée d'Interdev s'est développée sur la base de cette analyse en termes de besoins et d'offre disponible, une analyse qui n'est pas en soi totalement nouvelle ou originale, mais dont les enjeux ont été profondément renouvelés par l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- ▷ Les nouvelles technologies renforcent les processus de partage horizontaux. Jamais nous n'avons eu un support qui mette ainsi potentiellement tout le monde à égalité, qui offre autant de possibilités d'intégration du Sud dans les circuits mondiaux de diffusion de l'information. Pour autant, le risque perdure d'une fragmentation des savoirs et de la connaissance, les uns accédant à tout, d'autres à rien.
- ▷ Internet ne crée pas les communautés d'intérêt, de pensée et d'action. En revanche, conçu pour permettre des échanges en réseau entre organisations partageant des intérêts communs, ce peut être un formidable outil de constitution d'une communauté professionnelle et de savoir-faire partagés.
- ▷ La distance entre information et utilisateur est réduite. L'utilisateur de l'information peut être en même temps un producteur. Ce qui facilite la production d'une information opérationnelle, réellement utile pour l'action. Ce qui, en contrepartie, amène l'utilisateur à

s'intéresser aux processus de traitement de l'information et à développer ses capacités d'en maîtriser les différentes composantes : repérage, collecte, traitement et diffusion.

■ Interdev

Le concept d'Interdev repose sur :

- des bases de données partagées, accessibles à tous via un site web. L'information produite par le réseau Interdev est gérée dans une base de données commune, organisée en 6 fichiers. Le fichier « Expériences et pratiques » constitue le cœur du système avec l'objectif, non pas tant de restituer les résultats d'une expérience, que d'en analyser le déroulement, les contraintes de mises en œuvre, les difficultés rencontrées. Il est complété par des fiches auxiliaires (Organismes et personnes ressources, Equipements et technologies, documents multimédia, références bibliographiques).

L'alimentation de la base de données est assurée par un groupe de partenaires, animé au sein de réseaux thématiques (4 groupes existent actuellement: systèmes de production agroécologiques, transformation agroalimentaire, agriculture urbaine et péri-urbaine, électrification décentralisée). Cette alimentation se fait, soit sur la base centrale via Internet, soit de façon décentralisée sur une base installée au niveau local qui entre périodiquement en relation avec le site central). L'information collectée est partagée à différents niveaux : au sein de l'organisme partenaire, entre les membres du réseau ou au niveau public.

- un réseau d'opérateurs qui s'engagent à alimenter le service d'information et à l'animer. Ils sont, de façon privilégiée, des organismes qui ont une compétence spécialisée et sont engagés dans l'action. Ils ont ou développent un intérêt et une capacité à recenser les besoins sur le terrain, à animer la collecte de l'information et sa diffusion.

Deux enjeux structurent la mise en place d'un tel service d'information :

- sur le plan technique et méthodologique, les mécanismes d'alimentation de la base et de validation de l'information doivent être accessibles par les différents partenaires, dispersés géographiquement. Le coût et la qualité des connections Internet au sud, et notamment en Afrique, doit être pris en compte.
- sur le plan institutionnel, il est nécessaire d'élaborer en commun des règles du jeu et des mécanismes de gestion à la fois souples et pérennes. En particulier, il est essentiel que les partenaires aient un intérêt objectif à formaliser et mettre à disposition leurs savoir-faire.

3. Enseignements et enjeux

■ Enjeux et implications opérationnelles d'un système décentralisé

Le choix entre deux options, décentralisation ou centralisation, alimente la réflexion sur la conception de la base de données.

La gestion d'un système informatique est complexe et sa maintenance demande des compétences techniques. De façon centralisée, la maîtrise de cet aspect est facilitée et l'homogénéité du contenu de la base est garanti. Cela prêche pour une centralisation du système d'information, disponible sur un site unique : les partenaires se connectent par internet aussi bien pour alimenter et rechercher l'information. Une décentralisation de la base, offerte en lecture simple au niveau local (par exemple par CD Roms), peut compléter le dispositif pour permettre une réduction des coûts de consultation de l'information.

Cependant, la condition du succès du système est que la production de fiches soit intégrée par les partenaires au sein de leur activité quotidienne. Cela ne sera le cas que s'ils utilisent cette base pour leurs besoins propres de gestion de l'information. Cela conduit à concevoir un mécanisme plus complexe, où chaque partenaire dispose de la base, et l'alimente localement,

avec des procédures de mises en relation régulières avec le site central. Cette solution est faisable techniquement mais elle est plus exigeante en termes de capacité d'administration au niveau local et nécessite d'ajouter au projet un fort investissement en matière de formation à la maintenance et à l'utilisation du système. En termes de fonctionnement, elle nécessite l'articulation de plusieurs niveaux de gestion (central-local) et la maîtrise des flux d'information (échanges et mises à jour entre les bases).

■ **Qu'est-ce qu'une information opérationnelle validée ? formats, contenu et modes de validation**

Si le choix de l'information utile pour l'action est aisément partagé, la définition précise des modalités de traitement de celle-ci fait apparaître des visions et des pratiques différentes. Comment l'information devient-elle une connaissance, réutilisable par d'autres dans des contextes différents? Comment mettre en partage les enseignements expérimentés ailleurs?

L'objectif est de définir d'une façon commune la stratégie d'information, le format de fiches « expériences », les critères et les procédures de validation de l'information. Pour être considérée comme pertinente, une expérience doit être suffisamment contextualisée, la méthode ou les techniques suffisamment décrites, les résultats analysés avec suffisamment de distance. Mais comment apprécier ce « suffisamment », alors même qu'il n'existe pas de critères préexistants, au sein du milieu du développement ?

Il n'existe pas actuellement de méthodologie communément validée permettant de documenter une innovation. Pourtant la constitution d'une "culture commune" est nécessaire à l'échange d'expériences et à la production de connaissances utiles pour l'action. Cette base est indispensable pour aider les organisations locales à systématiser l'information relevant de leur travail quotidien afin qu'elle puisse être aisément comparée et discutée. Sans comparaison possible, il ne peut y avoir de connaissances partagées.

■ **Circulation des savoirs et mise en réseau des services d'information**

La constitution d'une offre d'information n'est pas le seul enjeu. Au delà, il s'agit de favoriser la construction et l'animation d'espaces d'échanges d'expériences, de circulation des connaissances. L'enjeu est de renforcer le fonctionnement en réseau à différentes échelles.

- Il s'agit d'abord de répondre aux besoins de mise en commun des compétences et des ressources, dans des processus trop lourds et complexes pour pouvoir être supportés individuellement par chaque organisme,
- C'est avant tout à l'échelle régionale (par exemple la zone sahélienne, la zone andine, l'Asie du Sud-Est) que les échanges entre praticiens sont les plus pertinents. C'est à cette échelle que des regards croisés sur les innovations, des enseignements peuvent être tirés, que le repérage et la collecte des innovations et expériences doit être organisé pour permettre une visibilité suffisante et un volume suffisant pour intéresser à une échelle plus globale, la recherche ou les politiques.
- En parallèle de la structuration régionale doit se créer une dynamique d'échanges globale : échanges entre différents systèmes d'information, diffusion des informations sous différents supports, etc. C'est à ce niveau que les NTIC prennent tout leur sens : faciliter l'articulation de la connaissance locale « informelle » et de la connaissance scientifique formelle, issue de la recherche.

■ **Renforcement des compétences**

Un tel système ne va pas sans un renforcement des compétences locales de gestion de l'information : repérage et collecte, traitement et diffusion. Il est clair qu'en tant qu'outils, Internet ou la mise à disposition d'outils de gestion, aussi adaptés soient-ils ne suffisent pas pour répondre aux besoins.

Contrairement aux chercheurs, davantage rompus à la systématisation des informations, le « public » des opérateurs de développement est peu habitué à ces modes de traitement et de circulation de la connaissance. Cela suppose d'appuyer la capacité des opérateurs à documenter leurs pratiques et à les mettre en circulation.

Un tel effort de systématisation de la collecte et la valorisation des expériences oblige souvent les opérateurs à se ré-interroger sur les innovations qu'ils analysent. Ce faisant, ils améliorent l'impact des actions de développement elles mêmes.

■ **Un enjeu en termes de stratégie de communication : animer la diffusion de l'information**

La question posée ne se limite pas à constituer une base de données, aussi riche et originale soit elle. Une telle concentration d'informations n'a de sens que si elle est valorisée sur une combinaison de supports qui dépassent très largement le numérique (valorisation dans les journaux, les radios, etc...). Les services d'information ont une utilité amoindrie s'ils ne sont pas appuyés sur une fonction d'animation : animation de la dissémination des contenus, animation des échanges. Ainsi, les compétences qu'il est pertinent d'articuler dépassent largement la gestion de l'information en tant que telle.

C'est avant tout à l'échelle régionale, là où les problèmes sont communs, les usages partagés, les contacts facilités, qu'une telle dynamique de valorisation prend tout son sens.

■ **Pérennité**

Conçu initialement comme un système essentiellement coopératif, c'est à dire visant en premier lieu à satisfaire les besoins de ses membres, Interdev est rapidement apparu comme un enjeu d'intérêt général. Il s'agissait en effet de mettre en circulation des savoirs non propriétaires.

Toute démarche qui vise à mettre à disposition de la communauté du développement, dans une dimension la plus large possible, des savoirs qui le plus souvent restent cachés, renvoie vers une dimension de service public. Dans cette mesure, elle interpelle les politiques publiques en matière d'information, tant nationales qu'internationales, et notamment le dispositif français d'appui au secteur de l'information pour le développement.

Les actions propres à chaque Etat ou groupe d'Etats n'ont de sens qu'en cohérence avec une régulation internationale. De ce point de vue, l'espace francophone a un rôle à jouer, à condition de se placer à l'intérieur d'un espace international plus large et d'appuyer la mise en cohérence des services proposés.